

International Standard
Norme internationale



2382/8

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

**Information processing systems — Vocabulary —
Part 08 : Control, integrity and security**

First edition — 1986-12-15

**Systemes de traitement de l'information — Vocabulaire —
Partie 08 : Contrôle, intégrité et sécurité**

Première édition — 1986-12-15

UDC/CDU 681.3 : 001.4

Ref. No./Réf. n° : ISO 2382/8-1986 (E/F)

Descriptors : data processing, vocabulary./Descripteurs : traitement de l'information, vocabulaire.

Price based on 18 pages/Prix basé sur 18 pages

Foreword

ISO (the International Organization for Standardization) is a worldwide federation of national standards bodies (ISO member bodies). The work of preparing International Standards is normally carried out through ISO technical committees. Each member body interested in a subject for which a technical committee has been established has the right to be represented on that committee. International organizations, governmental and non-governmental, in liaison with ISO, also take part in the work.

Draft International Standards adopted by the technical committees are circulated to the member bodies for approval before their acceptance as International Standards by the ISO Council. They are approved in accordance with ISO procedures requiring at least 75 % approval by the member bodies voting.

International Standard ISO 2382/8 was prepared by Technical Committee ISO/TC 97, *Information processing systems*.

Users should note that all International Standards undergo revision from time to time and that any reference made herein to any other International Standard implies its latest edition, unless otherwise stated.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est normalement confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 2382/8 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 97, *Systèmes de traitement de l'information*.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

- © International Organization for Standardization, 1986 ●
- © Organisation internationale de normalisation, 1986 ●

Contents

	Page
Introduction	1
Section one: General	
1 Scope and field of application	2
2 Principles and rules followed	2
2.1 Definition of an entry	2
2.2 Organization of an entry	2
2.3 Classification of entries	3
2.4 Selection of terms and wording of definitions	3
2.5 Multiple meanings	3
2.6 Abbreviations	3
2.7 Use of parentheses	3
2.8 Use of brackets	4
2.9 Use of terms printed in italic typeface in definitions and use of asterisk ..	4
2.10 Spelling	4
2.11 Organization of the alphabetical index	4
Section two: Terms and definitions	
08 Control, integrity and security	5
08.01 General concepts	5
08.02 Auditing and monitoring	6
08.03 Data checking	7
08.04 Error detection	9
08.05 Error handling	10
08.06 Protection and security	12
Alphabetical indexes	
English	13
French	16

Sommaire

	Page
0 Introduction	1
Section un : Généralités	
1 Objet et domaine d'application	2
2 Principes d'établissement et règles suivies	2
2.1 Définition de l'article	2
2.2 Constitution d'un article	2
2.3 Classification des articles	3
2.4 Choix des termes et des définitions	3
2.5 Pluralité de sens ou polysémie	3
2.6 Abréviations	3
2.7 Emploi des parenthèses	3
2.8 Emploi des crochets	4
2.9 Emploi dans les définitions de termes imprimés en caractères italiques et de l'astérisque	4
2.10 Mode d'écriture et orthographe	4
2.11 Constitution de l'index alphabétique	4
Section deux : Termes et définitions	
08 Contrôle, intégrité et sécurité	5
08.01 Notions générales	5
08.02 Vérification et surveillance	6
08.03 Vérification des données	7
08.04 Détection des erreurs	9
08.05 Traitement des erreurs	10
08.06 Protection et sécurité	12
Index alphabétiques	
Anglais	13
Français	16

Information processing systems — Vocabulary — Part 08: Control, integrity and security

0 Introduction

Information processing gives rise to numerous international exchanges of both intellectual and material nature. These exchanges often become difficult, either because of the great variety of terms used in various fields or languages to express the same concept, or because of the absence or imprecision of the definitions of useful concepts.

To avoid misunderstandings and to facilitate such exchanges, it is essential to clarify the concepts, to select terms to be used in various languages or in various countries to express the same concept and to establish definitions providing satisfactory equivalents for the various terms in different languages.

This International Standard was initially based mainly on the usage to be found in the *Vocabulary of Information Processing*, which was established and published by the International Federation for Information Processing and the International Computation Centre, and in the *American National Dictionary for Information Processing systems* and its earlier editions, published by the American National Standards Institute (formerly known as the American Standards Association). Published and draft International Standards relating to information processing of other international organizations (such as the International Telecommunication Union and the International Electrotechnical Commission) as well as published and draft national standards also have been considered.

The purpose of this International Standard is to provide definitions that are rigorous, uncomplicated and which can be understood by all concerned. The scope of each concept defined has been chosen to provide a definition that is suitable for general application. In those circumstances, where a restricted application is concerned, the definition may need to be more specific.

However, while it is possible to maintain the self-consistency of individual parts, the reader is warned that the dynamics of language and the problems associated with the standardization and maintenance of vocabularies may introduce duplications and inconsistencies between parts.

Systemes de traitement de l'information — Vocabulaire — Partie 08: Contrôle, intégrité et sécurité

0 Introduction

Le traitement de l'information est à l'origine de multiples échanges intellectuels et matériels sur le plan international. Ceux-ci souffrent souvent des difficultés provoquées par la diversité des termes utilisés pour exprimer la même notion dans des langues ou dans des domaines différents, ou encore de l'absence ou de l'imprécision des définitions pour les notions les plus utiles.

Pour éviter des malentendus et faciliter de tels échanges, il paraît essentiel de préciser les notions, de choisir les termes à employer dans les différentes langues et dans les divers pays pour exprimer la même notion, et d'établir pour ces termes des définitions équivalentes dans chaque langue.

La présente Norme internationale a été basée à l'origine principalement sur l'usage tel qu'il a été relevé, d'une part, dans le *Vocabulary of Information Processing* établi et publié par l'International Federation for Information Processing et le Centre International de Calcul et, d'autre part, dans l' *American National Dictionary for Information Processing systems* y compris ses éditions précédentes publiées par l'American National Standards Institute (connu auparavant sous l'appellation d'American Standards Association). Les Normes internationales publiées ou au stade de projets concernant le traitement de l'information émanant d'autres organisations internationales (telles que l'Union internationale des télécommunications et la Commission électrotechnique internationale) ainsi que les Normes nationales publiées ou au stade de projets, ont également été prises en compte.

Le but de la présente Norme internationale est de procurer des définitions rigoureuses, simples et compréhensibles pour tous les intéressés. La portée de chaque notion a été choisie de façon que sa définition puisse avoir la valeur la plus générale. Cependant, il est parfois nécessaire de restreindre une notion à un domaine plus étroit et de lui donner alors une définition plus spécifique.

D'autre part, si l'on peut assurer la cohérence interne de chaque partie prise individuellement, la cohérence des diverses parties entre elles est plus difficile à atteindre. Le lecteur ne doit pas s'en étonner: la dynamique des langues et les problèmes de l'établissement et de la révision des normes de vocabulaires peuvent être à l'origine de quelques répétitions ou contradictions entre des parties qui ne sont pas toutes préparées et publiées simultanément.

Section one : General

1 Scope and field of application

This International Standard is intended to facilitate international communication in information processing. It presents, in two languages, terms and definitions of selected concepts relevant to the field of information processing and identifies relationships between the entries.

In order to facilitate their translation into other languages, the definitions are drafted so as to avoid, as far as possible, any peculiarity attached to a language.

This part of ISO 2382 (which will comprise some twenty-five parts) deals in particular with auditing, monitoring and protection of a data processing system and also detection and handling of errors.

2 Principles and rules followed

2.1 Definition of an entry

Section two comprises a number of entries. Each entry consists of a set of essential elements that includes an index number, one term or several synonymous terms, and a phrase defining one concept. In addition, an entry may include examples, notes or illustrations to facilitate understanding of the concept.

Occasionally, the same term may be defined in different entries, or two or more concepts may be covered by one entry, as described in 2.5 and 2.8 respectively.

Other terms such as **vocabulary**, **concept**, **term** and **definition**, are used in this International Standard with the meaning defined in ISO/R 1087, *Vocabulary of Terminology*.

2.2 Organization of an entry

Each entry contains the essential elements defined in 2.1 and, if necessary, additional elements. The entry may contain the following elements in the following order :

- a) an index number (common for all languages in which this International Standard is published);
- b) the term or the generally preferred term in the language. The absence of a generally accepted term for the concept in the language is indicated by a symbol consisting of five points (.....); a row of dots may be used to indicate, in a term, a word to be chosen in each particular case;
- c) the preferred term in a particular country (identified according to the rules of ISO/R 639, *Symbols for languages, countries and authorities*);
- d) the abbreviation for the term;

Section un : Généralités

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale a pour objet de faciliter les échanges internationaux dans les systèmes de traitement de l'information. À cet effet, elle présente un ensemble bilingue de termes et de définitions ayant trait à des notions choisies dans ce domaine, et définit les relations pouvant exister entre les différentes notions.

Les définitions ont été établies de manière à éviter les particularismes propres à une langue donnée, en vue de faciliter leur transposition dans les langues autres que celles ayant servi à la rédaction initiale.

La présente partie de l'ISO 2382, qui en comprendra une vingtaine, traite notamment de la vérification, de la surveillance et de la protection d'un système informatique ainsi que de la détection et du traitement des erreurs.

2 Principes d'établissement et règles suivies

2.1 Définition de l'article

La section deux est composée d'un certain nombre d'articles. Chaque article est composé d'un ensemble d'éléments essentiels comprenant le numéro de référence, le terme ou plusieurs termes synonymes et la définition d'une notion couverte par ces termes. Cet ensemble peut être complété par des exemples, des notes, des schémas ou des tableaux destinés à faciliter la compréhension de la notion.

Parfois, le même terme peut être défini dans des articles différents, ou bien deux notions ou davantage peuvent être couvertes par un seul article : voir respectivement en 2.5 et 2.8.

D'autres termes tels que **vocabulaire**, **notion**, **terme**, **définition** sont employés dans la présente Norme internationale avec le sens qui leur est donné dans l'ISO/R 1087, *Vocabulaire de la terminologie*.

2.2 Constitution d'un article

Chaque article contient les éléments essentiels définis en 2.1 et, si nécessaire, des éléments supplémentaires. L'article peut donc comprendre dans l'ordre les éléments suivants :

- a) un numéro de référence (le même, quelle que soit la langue de publication de la présente Norme internationale);
- b) le terme, ou le terme préféré en général dans la langue. L'absence, dans une langue, de terme consacré ou à conseiller pour exprimer une notion est indiquée par un symbole consistant en cinq points de suspension (.....), les points de suspension peuvent être employés pour désigner, dans un terme, un mot à choisir dans chaque cas particulier;
- c) le terme préféré dans un certain pays (identifié selon les règles de l'ISO/R 639, *Indicatifs de langue, de pays et d'autorité*);
- d) l'abréviation pouvant être employée à la place du terme;

- e) permitted synonymous term(s);
- f) the text of the definition (see 2.4);
- g) one or more examples with the heading "Example(s)";
- h) one or more notes specifying particular cases in the field of application of the concepts, with the heading "NOTE(S)";
- i) a picture, a diagram, or a table which could be common to several entries.

2.3 Classification of entries

A two-digit serial number is assigned to each part of this International Standard, beginning with **01** for "fundamental terms".

The entries are classified in groups to each of which is assigned a four-digit serial number. The first two digits being those of the part of this International Standard.

Each entry is assigned a six-digit index number. The first four digits being those of the part of this International Standard and the group.

In order that versions of this International Standard in various languages are related, the numbers assigned to parts, groups and entries are the same for all languages.

2.4 Selection of terms and wording of definitions

The selection of terms and the wording of definitions have, as far as possible, followed established usage. When there were contradictions, solutions agreeable to the majority have been sought.

2.5 Multiple meanings

When, in one of the working languages, a given term has several meanings, each meaning is given a separate entry in order to facilitate translation into other languages.

2.6 Abbreviations

As indicated in 2.2, abbreviations in current use are given for some terms. Such abbreviations are not used in the texts of the definitions, examples or notes.

2.7 Use of parentheses

In some terms, a word or words printed in bold typeface are placed between parentheses. These words are part of the complete term, but they may be omitted when use of the abridged term in a technical context does not introduce ambiguity. In the text of another definition, example, or note in this International Standard, such a term is used only in its complete form.

- e) le terme ou les termes admis comme synonymes;
- f) le texte de la définition (voir 2.4);
- g) un ou plusieurs exemples précédés du titre « Exemple(s) »;
- h) une ou plusieurs notes précisant le domaine d'application de la notion, précédée(s) du titre « NOTE(S) »;
- i) une figure, un schéma ou un tableau, pouvant être communs à plusieurs articles.

2.3 Classification des articles

Chaque partie de la présente Norme internationale reçoit un numéro d'ordre à deux chiffres, en commençant par **01** pour le chapitre « termes fondamentaux ».

Les articles sont répartis en groupes qui reçoivent chacun un numéro d'ordre à quatre chiffres, les deux premiers chiffres étant ceux du numéro de partie de la présente Norme internationale.

Chaque article est repéré par un numéro de référence à six chiffres, les quatre premiers chiffres étant ceux du numéro de partie de la présente Norme internationale et de groupe.

Les numéros des parties, des groupes et des articles sont les mêmes pour toutes les langues, afin de mettre en évidence les correspondances des versions de la présente Norme internationale.

2.4 Choix des termes et des définitions

Les choix qui ont été faits pour les termes et leurs définitions sont, dans toute la mesure du possible, compatibles avec les usages établis. Lorsque certains usages apparaissent contradictoires, des solutions de compromis ont été retenues.

2.5 Pluralité de sens ou polysémie

Lorsque, dans l'une des langues de travail, un même terme peut prendre plusieurs sens, ces sens sont définis dans des articles différents, pour faciliter l'adaptation du vocabulaire dans d'autres langues.

2.6 Abréviations

Comme indiqué en 2.2, des abréviations littérales d'usage courant, au moins en anglais, sont indiquées pour certains termes. De telles abréviations ne sont pas employées dans le corps des définitions, exemples ou notes.

2.7 Emploi des parenthèses

Dans certains termes, un ou plusieurs mots imprimés en caractères gras sont placés entre parenthèses. Ces mots font partie intégrante du terme complet, mais peuvent être omis lorsque le terme ainsi abrégé peut être employé dans un contexte technique déterminé sans que cette omission introduise d'ambiguïté. Un tel terme n'est employé dans le texte d'une autre définition, d'un exemple ou d'une note, dans la présente Norme internationale, que sous sa forme complète.

In some entries, the terms are followed by words in parentheses in normal typeface. These words are not a part of the term but indicate directives for the use of the term; its particular field of application, or its grammatical form.

2.8 Use of brackets

When several closely related terms can be defined by texts that differ only in a few words, the terms and their definitions are grouped in a single entry. The words to be substituted in order to obtain the different meanings are placed in brackets, i.e. [], in the same order in the term and in the definition. In order to avoid uncertainty regarding the words to be substituted, the last word that according to the above rule could be placed in front of the opening bracket is, wherever possible, placed inside the bracket and repeated for each alternative.

2.9 Use of terms printed in italic typeface in definitions and use of asterisk

A term printed in italic typeface in a definition, an example, or a note is defined in another entry in this International Standard, which may be in another part. However, the term is printed in italic typeface only the first time it occurs in each entry.

Italic typeface is also used for other grammatical forms of a term, for example, plurals of nouns and participles of verbs.

The basic forms of all terms printed in italic typeface are listed in the index at the end of the part (see 2.11).

An asterisk is used to separate terms printed in italic typeface when two such terms are referred to in separate entries and directly follow each other (or are separated only by a punctuation sign).

Words or terms that are printed in normal typeface are to be understood as defined in current dictionaries or authoritative technical vocabularies.

2.10 Spelling

In the English language version of this International Standard, terms, definitions, examples, and notes are given in the spelling preferred in the USA. Other correct spellings may be used without violating this International Standard.

2.11 Organization of the alphabetical index

For each language used, an alphabetical index is provided at the end of each part. The index includes all terms defined in the part. Multiple-word terms appear in alphabetical order under each of their key words.

Dans certains articles, les termes définis sont suivis par des expressions imprimées en caractères normaux et placées entre parenthèses. Ces expressions ne font pas partie du terme mais indiquent des prescriptions d'emploi, précisent un domaine d'application particulier ou indiquent une forme grammaticale.

2.8 Emploi des crochets

Lorsque plusieurs termes étroitement apparentés peuvent être définis par des textes presque identiques, à quelques mots près, les termes et leurs définitions ont été groupés en un seul article. Les mots à substituer à ceux qui les précèdent pour obtenir les différents sens sont placés entre crochets (c'est-à-dire []) dans le même ordre dans le terme et dans la définition. En vue d'éviter toute incertitude sur les mots à remplacer, le dernier mot qui, suivant la règle ci-dessus pourrait être placé devant le crochet d'ouverture, est placé, si possible, à l'intérieur des crochets et répété à chaque occasion.

2.9 Emploi dans les définitions de termes imprimés en caractères italiques et de l'astérisque

Dans le texte d'une définition, d'un exemple ou d'une note, tout terme imprimé en caractères italiques a le sens défini dans un autre article de la présente Norme internationale, qui peut se trouver dans une autre partie. Cependant le terme est imprimé en caractères italiques uniquement la première fois qu'il apparaît dans chaque article.

Les caractères italiques sont également utilisés pour les autres formes grammaticales du terme, par exemple, les noms au pluriel et les verbes au participe.

La liste des formes de base de tous les termes imprimés en caractères italiques est fournie dans l'index à la fin de la partie (voir 2.11).

L'astérisque sert à séparer les termes imprimés en caractères italiques quand deux termes se rapportent à des articles séparés et se suivent directement (ou bien sont séparés simplement par un signe de ponctuation).

Les mots ou termes imprimés en caractères normaux doivent être compris dans le sens qui leur est donné dans les dictionnaires courants ou vocabulaires techniques faisant autorité.

2.10 Mode d'écriture et orthographe

Dans la version anglaise de la présente Norme internationale, les termes, définitions, exemples et notes sont écrits suivant l'orthographe prévalant aux États-Unis. D'autres orthographes correctes peuvent être utilisées sans violer la présente Norme internationale.

2.11 Constitution de l'index alphabétique

Pour chaque langue de travail, un index alphabétique est fourni à la fin de chaque partie. L'index comprend tous les termes définis dans la partie. Les termes composés de plusieurs mots sont répertoriés alphabétiquement suivant chacun des mots constituants caractéristiques ou mots clés.

Section two : Terms and definitions

08 Control, integrity and security

08.01 General concepts

08.01.01

(computer system) fault tolerance (computer system) resilience

The ability of a *computer system* to continue to operate correctly even though one or more of its component parts are malfunctioning.

08.01.02

failsoft

Pertaining to a *computer system* continuing to function because of its *fault tolerance*.

08.01.03

data quality

The correctness, timeliness, accuracy, completeness, relevance, and accessibility that make *data* appropriate for their use.

08.01.04

data integrity

The *data quality* that exists as long as accidental or malicious destruction, alteration, or loss of *data* does not occur.

08.01.05

(data) check

An operation used to verify *data quality* or *data integrity*.

08.01.06

test

The operation of a *functional unit* and comparison of its achieved result with the defined result to establish acceptability.

Example : A device test or a *program* test.

08.01.07

benchmark (test)

A *test* that uses a representative set of *programs* and *data* designed to evaluate the performance of *computer *hardware* and *software* in a given *configuration*.

08.01.08

acceptance test

The *test* of a system or *functional unit* usually performed by the purchaser on his premises after *installation* with the participation of the vendor to ensure that the contractual requirements are met.

08.01.09

reconstruction (of data) reconstitution (of data)

The restoration of *data* to a previously known or specified state.

Section deux: Termes et définitions

08 Contrôle, intégrité et sécurité

08.01 Notions générales

08.01.01

résilience (d'un système informatique)

Capacité d'un *système informatique* à continuer de fonctionner correctement malgré la défaillance d'un ou plusieurs de ses éléments.

08.01.02

en mode dégradé

Qualifie un *système informatique* qui continue de fonctionner grâce à sa *résilience*.

08.01.03

qualité des données

Appréciation de l'exactitude, de l'actualité, de la précision, de l'exhaustivité, de la pertinence et de l'accessibilité des *données* en vue de leur utilisation.

08.01.04

intégrité des données

Qualité des données, lorsqu'il n'y a eu aucune destruction, altération ou disparition des données par accident ou malveillance.

08.01.05

contrôle (des données)

Opération servant à vérifier la *qualité des données* ou l'*intégrité des données*.

08.01.06

essai

test

Exploitation d'une *unité fonctionnelle* et comparaison des résultats obtenus avec les résultats prévus afin d'établir si l'unité est acceptable.

Exemple : Un essai d'appareil ou un essai de *programme*.

08.01.07

(mise au) banc d'essai test de performances

Essai faisant appel à un ensemble représentatif de *programmes* et de *données* conçu pour évaluer les performances du *matériel* et du *logiciel* d'un *ordinateur* dans une *configuration donnée*.

08.01.08

essai de recette essai de réception test de recette test de réception

Essai généralement effectué par l'acquéreur dans ses locaux, après *installation* d'un système ou d'une *unité fonctionnelle* avec la participation du fournisseur pour vérifier que les dispositions contractuelles sont bien respectées.

08.01.09

reconstitution (des données)

Restauration des *données* dans un état préalable connu ou défini.

08.01.10

archiving

The *storage of backup files* and any associated *journals*, usually for a given period of time.

08.01.11

prerecorded (data) medium

A *data medium* on which certain preliminary items of *data* are present, the remaining items of data being entered during subsequent operations.

08.01.12

external label

A *label*, usually not machine-readable, attached to a *data medium* container.

Example : A paper sticker attached to the outside of a *magnetic storage device*.

08.01.13

internal label

A machine-readable *label*, recorded on a *data medium*, that provides information about *data* recorded on the medium.

08.01.14

beginning-of-volume label

volume (header) label

volume header

An *internal label* that identifies the volume and indicates the beginning of its *data*.

08.01.15

end-of-volume label

EOV (abbreviation)

An *internal label* that indicates the end of the *data* contained in a volume.

08.01.16

beginning-of-file label

(file) header label

HDR (abbreviation)

header label (HDR)

An *internal label* that identifies a *file*, marks its location, and contains *data* for use in file control.

08.01.17

end-of-file label

trailer label

EOF (abbreviation)

An *internal label* that indicates the end of a *file* and that may contain *data* for use in file control.

NOTE — An end-of-file label may include control totals for comparison with counts accumulated during processing.

08.02 Auditing and monitoring

08.02.01

computer-system audit

An examination of the procedures used in a *computer system* to evaluate their effectiveness and correctness, and to recommend improvements.

08.01.10

archivage

Stockage de fichiers de sauvegarde et des *journaux* associés à ces fichiers, généralement pendant une période déterminée.

08.01.11

support (de données) préenregistré

Support de données comportant des *données* préliminaires, les autres données y étant introduites au cours d'opérations ultérieures.

08.01.12

étiquette externe

Étiquette ordinairement non lisible par machine, fixée au contenant d'un *support de données*.

Exemple : Étiquette de papier collée à l'extérieur d'un support magnétique.

08.01.13

label (interne)

étiquette interne

Label lisible automatiquement, enregistré sur un *support de données* et fournissant des renseignements sur des *données* enregistrées sur ce support.

08.01.14

label de début de volume

étiquette d'en-tête de volume

en-tête de volume

Label interne qui identifie le volume et indique le début de ses *données*.

08.01.15

label de fin de volume

étiquette de fin de volume

Label interne indiquant la fin des *données* contenues dans un volume.

08.01.16

label de début de fichier

étiquette de début de fichier

en-tête de fichier

étiquette d'en-tête de fichier

Label interne d'un *fichier* qui permet de l'identifier et de le localiser et qui fournit également des *données* de gestion du fichier.

08.01.17

label de fin de fichier

étiquette de fin de fichier

Label interne indiquant la fin du *fichier* et pouvant contenir des *données* de gestion du fichier.

NOTE — Un label de fin de *fichier* peut contenir des totaux de contrôle à comparer avec des totaux calculés en cours de traitement.

08.02 Vérification et surveillance

08.02.01

expertise d'un système informatique

vérification d'un système informatique

Examen des procédures utilisées dans un *système informatique* pour en évaluer l'efficacité et la conformité et proposer des améliorations.

08.02.02**error control software**

Software that monitors a *computer system* to detect, record and possibly to correct *errors*.

08.02.03**audit-review file**

A *file* created by executing *statements* for the explicit purpose of providing *data* for auditing.

08.02.04**audit trail**

Data, in the form of a logical path linking a sequence of events, used for tracing the transactions that have affected the contents of a *record*.

08.02.05**fault trace**

A record of *faults*, obtained by a monitor, that reflects the sequence of states that immediately preceded the occurrence of the faults.

08.02.06**fault threshold**

A prescribed limit to the number of *faults* in a specified category which, if exceeded, requires appropriate action.

NOTE — Such actions may include notifying the operators, running *diagnostic programs* or reconfiguration to exclude a faulty unit.

08.02.07**fault-rate threshold**

A *fault threshold* expressed in terms of the number of *faults* in a prescribed period of time.

08.03 Data checking**08.03.01****batch-header document**

A document that accompanies and identifies a batch of *input* documents and that may be used to validate them.

Exemple : A document that includes balances, control totals, *hash totals* or *checksums*.

08.03.02**(data) validation**

A *process* used to determine if *data* are inaccurate, incomplete, or unreasonable.

NOTE — Data validation may include *format checks*, **completeness checks*, *check key tests*, *reasonableness checks* and *limit checks*.

08.03.03**(data) authentication**

A *process* used to verify the integrity of transmitted *data*, especially a message.

NOTE — Not to be confused with user authentication.

08.02.02**logiciel de surveillance**

Logiciel qui assure la surveillance d'un *système informatique* pour déceler, enregistrer et éventuellement corriger des *erreurs*.

08.02.03**fichier d'expertise****fichier de vérification**

Fichier créé par l'exécution d'*instructions* afin de fournir des *données* pour vérification.

08.02.04**historique (d'expertise)****piste de vérification**

Ensemble de *données*, constituant un cheminement logique reliant une suite d'événements et permettant de retrouver les transactions ayant affecté le contenu d'un *enregistrement*.

08.02.05**relevé de défauts**

Liste de *défauts* obtenue par un moniteur et reflétant la séquence d'états précédant immédiatement l'apparition des défauts.

08.02.06**seuil de défauts**

Limite définie du nombre de *défauts* permis dans une catégorie déterminée, dont le dépassement requiert des mesures appropriées.

NOTE — Ces mesures peuvent comprendre les actions suivantes : message aux opérateurs, exécution de *programmes de diagnostic* ou reconfiguration afin d'éliminer un organe défectueux.

08.02.07**seuil de fréquence de défauts**

Seuil de défauts, exprimé en nombre de *défauts* constatés pendant une période définie.

08.03 Vérification des données**08.03.01****bordereau de contrôle de lot**

Document accompagnant et identifiant un lot de documents d'*entrée* et pouvant servir à les valider.

Exemple : Un document comprenant des soldes, des totaux intermédiaires, des totaux de contrôle, des *totaux mêlés* ou des *sommes de contrôle*.

08.03.02**validation (de données)**

Processus servant à déterminer si des *données* sont inexactes, incomplètes ou invraisemblables.

NOTE — La validation de données peut comprendre notamment des *contrôles de disposition*, des *contrôles de présence*, des vérifications par *clés de contrôle*, des *contrôles de vraisemblance* et des *contrôles de valeurs limites*.

08.03.03**certification**

Processus servant à vérifier l'intégrité de *données* transmises, tout particulièrement dans un message.